

**ASSEMBLÉE des ADMINISTRATEURS
de
PROMOTION SAGUENAY Inc.**

Assemblée *spéciale* des administrateurs en ce mercredi 16 mai 2018 à 15 h
effectuée par conférence téléphonique

Sont présents :

Mme Josée Néron, *mairesse et présidente*
M. Éric Larouche, *président* (Hôtel Chicoutimi)
M. Laval Gagnon, *secrétaire* (Potvin Pneus Mécanique)
M. Richard Gauthier, *administrateur exécutif* (Construction Gauthier Inc.)
M. Gérald Savard, (Préfet MRC du Fjord-du-Saguenay)
M. Jean Lavoie, (Lebeau Vitres d'autos)
Me Jean-Nicolas Larouche, (Gaudreault Larouche avocats)
M. Éric Deschênes, (Mia Pasta)

Sont absents:

M. Martin Tremblay, *trésorier* (Morin Éneritech)
Mme Chantale Hudon, (Galerie La Corniche)
M. Jérôme Gagnon (Président La Pulperie)
M. Martial Bouchard, (Produits BCM Ltée)
M. Luc Boivin, (Fromagerie Boivin)
M. Gaétan Tremblay, (Voltam)
M. Joachim Simard, (Club de motoneige Caribou-Conscrits)

Assiste également à la conférence téléphonique :

M. Arthur Gobeil, *président-directeur général par intérim*
Mme Marie-Ève Boivin, *avocate*
M. Jean-Marc Crevier, *conseiller municipal et observateur*
Mme Nadia Tremblay, *directrice adjointe stratégie et projets*

- - - - -

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les administrateurs présents sur la ligne ont renoncé à l'avis de convocation.

2018-0074

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Laval Gagnon
APPUYÉ PAR M. Éric Deschênes

D'ACCEPTER le projet de l'ordre du jour. **ADOPTÉ** à l'unanimité

2018-0075

3. BATEAU LA MARJOLAINE

CONSIDÉRANT qu'un permis temporaire de naviguer doit être émis par Transports Canada pour le bateau La Marjolaine jusqu'à l'automne;

CONSIDÉRANT que pour l'émission de ce permis Transports Canada demande un rapport d'inspection établi par un expert en génie maritime;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Concept Naval a déposé une soumission au montant de 7 000 \$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT que des coûts seront imposés par Transports Canada pour cette analyse et autorisation;

À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

PROPOSÉ PAR M. Éric Larouche
APPUYÉ PAR M. Jean Lavoie

QUE soit accordé le mandat d'inspection et de réalisation du rapport à l'entreprise Concept Naval au montant de 7 000 \$ plus les taxes;

QU'une somme maximale de 2 000 \$ soit versée à Transports Canada pour l'émission du permis;

ET QUE la somme de 7 000 \$ soit puisée dans le poste budgétaire # 73150 et la somme de 2 000 \$ dans celui # 73300;

ET QUE le président-directeur général par intérim ou en son absence, la vice-présidente exécutive, soit autorisé à signer tous les documents pour donner effet à la présente décision. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

2018-0076 4. GRILLE D'ANALYSE QUALITATIVE DES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT qu'une grille d'analyse qualitative est nécessaire pour l'évaluation des professionnels lors d'appel d'offres;


À CES CAUSES, IL EST RÉSOLU :

PROPOSÉ PAR M. Gérald Savard
SECONDÉ PAR M. Éric Larouche

QUE soit accepté la grille d'analyse telle que proposée et de l'utiliser pour l'évaluation qualitative des professionnels lors des appels d'offres. **ADOPTÉ** à l'unanimité.

2018-0077 5. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Levée de la rencontre 15h18 par Mme Josée Néron et **ACCEPTÉE** à l'unanimité.


Laval Gagnon, secrétaire